

Devis travaux : quel est le juste prix ?

Paris, le 29 février 2016 – *A l'approche du printemps, certains travaux s'imposent d'eux-mêmes et parfois la note des chantiers à mener peut s'avérer plus lourde que prévu... En effet, des matériaux à la main d'œuvre, les tarifs proposés par les artisans paraissent souvent trop chers, au regard du budget alloué : TVA, travail non déclaré, aides aux travaux peu ou mal connues... Travaux.com fait toute la lumière sur les devis et livre ses conseils sur les pièges des tarifs abusifs.*

3 devis valent mieux qu'un !

Estimer ses travaux s'avère une tâche difficile avant d'avoir fait réaliser un premier devis. En effet, le prix des travaux varie considérablement en fonction de la difficulté du chantier, de sa localisation géographique, de la surface, du niveau de gamme des matériaux ou de la technique de l'artisan. Avant de paniquer face aux montants annoncés sur le devis, il est important de prendre le temps d'en **comparer plusieurs** (à prestations équivalentes) et à ne pas hésiter à échanger avec les professionnels. En moyenne, il faut 3 devis pour mieux cerner les tarifs des travaux prévus. Autres points importants : penser à prendre les mêmes références pour comparer les prestations (parle-t-on en journée de travail, en m², en mètre linéaire) et demander des explications sur chacun des éléments des différents devis.

Dans l'ombre du travail non déclaré...

La récurrence du recours au travail non déclaré est également l'une des causes qui donne l'impression que les artisans pratiquent des tarifs trop élevés car les prestataires en situation d'illégalité cassent souvent les prix. Entre un artisan qui doit payer ses charges et un travail non déclaré proposé par un autre prestataire (qualifié ou non), il est évident que les tarifs seront sensiblement différents. Attention toutefois, un artisan déclaré, est, dans la majeure partie des cas, le gage de travaux réalisés dans les règles de l'art, mais aussi en conformité avec la loi (assurance décennale, dommage ouvrage, etc.). Cette différence de tarif est aussi le salaire de la tranquillité car en cas de litige, ou d'éventuelle malfaçon avec des travaux réalisés par une entreprise ou un artisan qui n'est pas en règle avec la législation, il n'existe aucun recours.

Souvent TVA varie !

Autre raison qui peut donner une impression de tarifs onéreux : l'augmentation de la TVA. Cette dernière est en effet passée de 5,5% à 7% puis 10% pour les travaux de rénovation courants. Un taux qui peut faire varier le montant des travaux. Pour autant, les travaux influant sur la performance énergétique de l'habitat sont eux restés au taux le plus bas de 5,5%.

Des pièges à éviter !

Parfois l'impression de prix trop élevé est justifiée. Pour ne pas tomber dans le piège, il est recommandé de comparer un devis à d'autres, à prestation équivalente ; de demander à voir les anciennes réalisations ; de faire fonctionner le bouche-à-oreille et surtout de vérifier que l'entreprise dispose bien de toutes les assurances légales.

A contrario, attention aussi aux devis trop bas ! Certains artisans peuvent volontairement omettre certaines opérations pour faire baisser le prix du devis et faire payer par la suite des suppléments. Préparation, dépose éventuelle, prestation, nettoyage, déplacement... Il est nécessaire de garder en tête que tout devis doit être le plus détaillé possible et que tout travail supplémentaire doit faire l'objet d'un nouveau devis, s'il dépasse 150 euros.

Les professionnels : garants des aides aux travaux !

Les aides aux travaux sont très nombreuses, elles s'adressent à divers profils socio-économiques et couvrent divers types de travaux. Si les modalités d'obtention de ces aides varient, une seule condition ne change jamais pour en bénéficier : contracter obligatoirement auprès d'un professionnel. En effet, les professionnels en règle avec la législation sont garants des aides qui permettent de réduire le coût des travaux, telles que : le crédit d'impôt de transition écologique, L'éco-PTZ, Aide de l'ANAH, Aides de l'ANIL... Une modalité consolidée avec l'apparition de l'éco-conditionnalité des aides, d'où l'obligation de passer par un professionnel certifié RGE (« Reconnu Garant de l'Environnement »). Les professionnels en charge des travaux sauront indiquer à quelles aides prétendre.



« Après réception des devis, un grand nombre de particuliers trouvent les prix trop élevés. Cela est essentiellement lié à la méconnaissance des prix du marché et à l'impact de l'inflation. Pour autant, le prix ne doit pas être un critère de choix et il est vivement recommandé de comparer les devis à prestations et matériaux équivalents. De plus, il existe de nombreuses aides souvent méconnues qui permettent de réduire le coût des travaux. Faire appel à des professionnels, c'est avoir des garanties, la certitude d'obtenir un travail de qualité, donner de la valeur à son bien et c'est également un investissement à long terme ». indique **Samira Ait-Abbas, Responsable Editoriale du site Travaux.com.**

A propos de Travaux.com

Créé en 1999, Travaux.com est un service de mise en relation sur Internet entre particuliers et professionnels du bâtiment qui appartient au groupe HomeAdvisor, leader mondial sur ce secteur. Grâce à son réseau de 25 000 artisans qualifiés présent partout en France, Travaux.com permet aux particuliers de recevoir et comparer jusqu'à 5 devis gratuits d'artisans de leur région, d'accéder à plus de 60 000 notes et avis de particuliers sur les artisans et ainsi de sélectionner en toute confiance l'artisan offrant le meilleur rapport qualité/prix pour leurs travaux. Véritable recueil de conseils, d'idées, et d'actualités, Travaux.com accompagne également les particuliers au quotidien dans leurs projets travaux. Avec déjà 2 000 000 d'utilisateurs satisfaits depuis sa création, le site permet de trouver toutes les réponses aux questions que les Français peuvent se poser concernant leur projet de construction, rénovation ou aménagement. Enfin, le site dispose d'un forum de discussion sur lequel 45 000 internautes échangent chaque mois. Travaux.com ambitionne **de devenir le site référent et incontournable** en matière de travaux de réparation, maintenance et rénovation de l'habitat.

Plus d'informations sur <http://www.travaux.com/>

Relations Presse - Agence Wellcom

Donna Clément – donna.clement@wellcom.fr / **Sonia El Ouardi** – sonia.elouardi@wellcom.fr

Tel. : 01 46 34 60 60